

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL DE

1. CADRE RÉFLEXIF, porté par les institutions signataires :

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) d'une communauté éducative vise à faire converger les actions de ses membres-éducateurs, en faveur des jeunes du territoire.

Il s'appuie donc sur une analyse locale des besoins éducatifs, faisant émerger des objectifs qualitatifs et quantitatifs de progrès.

Les partenaires contractualisent une action collaborative visant à atteindre un ou plusieurs de ces objectifs. Le PEdT vise l'identification de cet(ces) objectif(s) partagé(s), la déclinaison opérationnelle de celui(ceux)-ci, ainsi que les moyens et la durée pour l'(les) atteindre. Une évaluation régulière (*une fois par an minimum*) est mise en œuvre, dans le cadre d'un Comité de Pilotage (copil), pour ajuster, réguler, développer l'action collaborative engagée.

Les éducateurs signataires deviennent une « *communauté éducative* » locale, et seront ainsi dénommés dans le Projet ci-dessous. Le Comité de Pilotage du PEdT évoqué au paragraphe précédent, doit être représentatif de cette communauté éducative.

ATTENTES du Groupe d'Appui Départemental :

La commission de validation des PEdT sera attentive aux points suivants lors de l'évaluation de votre projet :

- mise en œuvre d'une démarche de co-éducation incluant tous les partenaires (commune, parents, enseignants, associations),
- prise en compte des éléments d'autoévaluation du PEdT précédent dans la rédaction du futur projet,
- cohérence des objectifs partagés avec les objectifs visés des parcours enfants,
- identifications d'indicateurs permettant un ajustement régulier et une évaluation finale des actions entreprises,
- tous les temps de l'enfant sont concernés (familiaux, scolaires, péri et extrascolaires),
- utilisation du guide rédactionnel obligatoire.

2. DONNÉES GÉNÉRALES du territoire

2.1 Données administratives

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Nom de l' élu référent :

Fonction :

Adresse électronique :

Nom du référent technique :

Fonction :

Adresse électronique :

2.2 Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires, ...)

Nom de la structure partenaire :

Nom du référent dans la structure susnommée :

Activité(s) de la structure concourant au Projet :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

2.2. Existence d'éventuels dispositifs :

	Existence (oui/non)	Articulation avec le PEdT (oui/non)
Projet éducatif local (PEL)* :		
Contrat de ville :		
Convention Territoriale Globale (CTG)		
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)** :		
Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés]** :		
Autres :		

* si un PEL existe, il est attendu que le PEdT en soit sa déclinaison partenariale sur les 3-11 ans ;

** si un CLAS, un CLEA, un PTEA, un CTL existe, il est attendu qu'un représentant soit invité au COPIL du PEdT afin d'assurer une cohérence entre les dispositifs mis en œuvre.

3. CONTEXTE du territoire

3.1. État des lieux de l'offre éducative existante :

Activités périscolaires existantes (du lundi au vendredi)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale

Activités extrascolaires existantes (samedis et vacances scolaires)	Amplitude horaire (préciser si changement quotidien)	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM (oui/non)	Gestionnaire	Mission principale

3.2. Établissements d'éducation sur le territoire

Nom de l'établissement	Type d'établissement (crèche, école, collège...)	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés

Indiquer les établissements se situant en zone prioritaire (ZUS ou DSR) :

3.3. Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios) :

	Codage	Sur une journée de classe	Sur une semaine
Temps de vie de l'enfant	A	24 heures	168 heures
Temps scolaire	B	6 heures	24 heures
Temps périscolaire	C		
dont temps du matin et du soir	D		
dont pause méridienne	E		
dont mercredi	F		
Temps extrascolaire maximum proposé	G	X	

Si vous disposez de moyennes de fréquentation, celles-ci permettront une vision précise des volumes horaires. A défaut, vous pouvez utiliser l'amplitude maximale des temps périscolaires.

	Codage	Sur une journée	Sur une semaine
Temps scolaire sur Temps de vie de l'enfant	B/A x100	25%	14,28%
Temps périscolaire sur Temps de vie de l'enfant	C/A x100		
Temps extrascolaire sur Temps de vie de l'enfant	G/A x100		

3.4. Emploi du temps d'un enfant :

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Avant les temps scolaires	Horaires						
	Types d'activités, Lieu						
Temps scolaires Horaires :				X			
Entre le temps scolaire et le déjeuner	Horaires						
	Types d'activités, Lieu						
Déjeuner Horaire :							
Entre le déjeuner et le temps scolaire	Horaires						
	Types d'activités, Lieu						
Temps scolaires Horaires :				X			
Après les temps scolaires	Horaires						
	Types d'activités, Lieu						
Autres temps : vacances	Horaires						
	Types d'activités, Lieu						

Lorsque plusieurs organisations sont proposées en parallèle, il est important de toutes les indiquer pour comprendre l'offre éducative globale.
S'il vous apparaît pertinent de préciser des activités proposées hors commune, auxquelles les enfants de la commune participent fortement, indiquez-les.

3.5. Éléments organisationnels issus de l'autoévaluation du précédent PEdT :

Le renseignement de ces tableaux visent à rassembler les éléments prégnants de votre auto-évaluation, de façon synthétique : toutes les cases ne seront peut-être pas remplies.

Ce PEdT 4 jours s'appuie sur votre expérience locale passée et s'enrichit donc de vos succès et des réponses apportées aux difficultés identifiées.

	<i>Points forts</i>	<i>Points à améliorer</i>
<i>Le pilotage</i>		
<i>Les moyens humains</i>		
<i>L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)</i>		
<i>L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)</i>		
<i>L'accessibilité financière</i>		
<i>L'adaptation aux publics</i>		
<i>La place des parents et des enfants dans le PEdT</i>		
<i>La prise en compte des rythmes de l'enfant</i>		

3.6. Autoévaluation des objectifs des PARCOURS DES ENFANTS du précédent PEdT :

	<u>Objectifs</u> visés	Points forts	Points à améliorer
Parcours :			
Parcours			
Parcours			
Autres parcours			

4. DIAGNOSTICS ET CONVERGENCES

Afin de définir les objectifs (ce vers quoi l'on souhaite mener les enfants) et les indicateurs (qui permettront d'évaluer si l'objectif est atteint tout ou partie), chaque acteur éducatif identifie les problématiques (ensemble des problèmes qui se posent) et les enjeux (ce que l'on peut gagner) éducatifs.

Nous conseillons aux coordinateurs de s'appuyer sur l'annexe « support Copil diagnostics et convergences »

4.1. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par la commune :

4.2. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les parents :

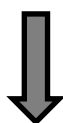
4.3. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par l'(les) équipe(s) enseignante(s):

4.4. Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les associations partenaires :

4.5. Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques :

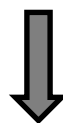
Seront inscrits dans le tableau ci-dessous
les éléments évoqués dans au moins 2 diagnostics.

Dès lors, l'on peut considérer ces éléments, comme *partagés*.



Ils seront ensuite déclinés par le Comité de Pilotage (copil) en objectifs à atteindre, tant d'un point de vue quantitatif, que qualitatif.

<i>Problématiques et enjeux partagés</i>	<i>Quel objectif la communauté éducative cherche-t-elle à atteindre ?</i>	<i>Indicateurs de ces objectifs sur les comportements des enfants</i>



Les objectifs et les indicateurs indiqués dans ces cases sont à retranscrire dans la colonne « *Objectif(s) et sous-objectifs visés* » et « *indicateurs* » du tableau 5. « *Parcours des enfants et jeunes* ».

4.6. Objectifs du Projet Éducatif de l'accueil de loisirs, si déclaration d'un ACM le mercredi

5. PARCOURS DES ENFANTS ET DES JEUNES

Ce tableau synthétise les parcours des enfants sur les différents temps éducatifs, c'est à dire ce que font les adultes éducateurs en direction des enfants pour aller vers l'objectif visé. Il devrait permettre, par exemple, à un nouvel acteur éducatif arrivant sur la commune de savoir quelles actions entreprendre auprès des enfants dans le cadre du PEDT en cohérence avec les autres acteurs. Ses actions sont « bornées » par les objectifs et les effets attendus et indicateurs.

L'organisation des adultes peut, elle, faire l'objet d'une fiche de fonctionnement et d'organisation du Copil mais ne doit pas se retrouver dans les parcours des enfants.

Les thématiques de parcours apparaissent à titre d'exemple dans le tableau suivant (avant modification par le copil).

	Objectifs visés	Effets attendus auprès des enfants	Actions de la communauté éducative							Indicateurs observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)
			Temps familiaux	Temps scolaires	Temps d'accueil du matin	Temps périscolaires			Temps extrascolaires	
						Pause méridienne*	Temps d'accueil du soir	Temps d'accueil du mercredi		
Parcours dont l'enjeu est la citoyenneté :										
Parcours dont l'enjeu est l'éducation artistique et culturel :										
Parcours visant à répondre à des problématiques numériques :										
Autres parcours (santé, environnement, sport, etc) :										

*** Dans le cadre de l'amélioration du climat scolaire, une attention particulière est à apporter à l'organisation de ce temps éducatif de la pause méridienne, afin de tendre vers une suppression des sources possibles des conflits entre enfants.**

6. PILOTAGE DU PROJET

La structure de pilotage est un incontournable pour la réussite du projet. Elle doit :

- Rassembler les acteurs éducatifs ;
- Avoir des objectifs précis et se réunir régulièrement ;
- Bénéficier de moyens ;
- S'appuyer sur une réelle coordination et une animation adaptée.

Structure de pilotage : (elle est représentative de toutes les composantes éducatives locales : écoles, collèges et associations sont à solliciter. La place accordée aux parents et aux enfants est à identifier.)

Composition de la structure de pilotage :

Coordination du projet (lorsqu'il existe un PEL, celle-ci doit s'appuyer sur l'expérience acquise) :

Nom et prénom du coordinateur :

Fonction :

Adresse :

Téléphone :

Adresse électronique :

Modalités de pilotage (mise en place éventuelle d'un COPIL, de commissions, etc.). Une fréquence d'au moins 3 réunions/an est souhaitable.

7. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES

Mode d'inscription aux activités proposées :

<input type="checkbox"/> À l'année	<input type="checkbox"/> Trimestriel	<input type="checkbox"/> Modulable
------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------

Modalités d'information et d'échanges avec les familles :

8. PLAN MERCREDI

Labellisation plan mercredi : oui en cours de demande souhaitée non

Si oui préciser la date de début de labellisation (JJ/MM/AAAA) :

Annexe : Support COPIL PEDT : diagnostics et convergences

L'enjeu de ce temps de diagnostic est d'identifier pour les différents éducateurs les problématiques et enjeux éducatifs sur les différents temps de l'enfant. Ceux-ci pourront ensuite se traduire en objectifs.

Acteurs éducatifs : commune parents enseignants associations

Diagnostic : Problématiques et enjeux éducatifs :

« Ce que je ne vois pas chez les enfants et que je souhaite voir. Ce que je vois et que je ne souhaite plus voir. »

Convergence : « *Quels sont les problématiques et enjeux évoqués dans au moins 2 diagnostics* »

1.
2.
3.

Traduction de ces diagnostics partagés en objectifs (ce qui est visé).

1.
2.
3.

Effets attendus et indicateurs quantitatif et qualitatif (ce qui permettra d'évaluer si l'objectif est atteint tout ou partie).

	Effets attendus	Indicateurs observables et mesurables (qualitatifs et quantitatifs)
objectif 1		
objectif 2		
objectif 3		

Viendront ensuite les actions, à écrire en dernière phase et qui pourront évoluer selon l'évaluation.